

En conformité avec les directives de la Santé publique
La Ville de Brossard suspend sa session d'activités physiques, aquatiques et culturelles d'automne

Brossard, 6 octobre 2020 – Les autorités gouvernementales ont annoncé hier un renforcement des mesures sanitaires en zone rouge, dont fait partie Brossard, pour les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ainsi que pour le milieu sportif. À cet effet, la Ville se voit dans l'obligation de suspendre jusqu'au 28 octobre sa session d'activités d'automne, afin de se conformer aux nouvelles directives de la Direction de la santé publique.

Le gouvernement a en effet annoncé que tous les loisirs et les sports pratiqués en groupes, les compétitions, les matchs et toutes les activités organisées ne pourront avoir lieu. Par conséquent, toutes les personnes inscrites à des activités, qu'elles soient données par la Ville ou un de ses organismes partenaires, seront contactées au cours des prochains jours pour confirmer la suspension de la session, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

La pratique des activités libres tel que patinage, baignade, escalade, badminton ou pickleball est également suspendue. Il est toutefois possible de poursuivre la pratique du tennis libre en simple extérieur jusqu'au 25 octobre, à condition de réserver préalablement sur le site Internet de la Ville à brossard.ca/tennis. Notons également que ces nouvelles mesures ne touchent pas les activités d'aide à la personne et les services de halte-garderie dispensés par les organismes du territoire.

Les aires de jeux des parcs, le parc canin ainsi que les jardins communautaires sont toujours accessibles, dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation en vigueur. Pour le plachodrome, des clôtures seront installées et des employés seront sur place afin de limiter l'accès à l'intérieur à 10 personnes à la fois. Ajoutons que les jardins communautaires fermeront naturellement le 6 novembre, jusqu'au printemps prochain.

Il aussi toujours possible de se dégourdir dans l'un des nombreux parcs du territoire, en arpentant les sentiers polyvalents ou encore en s'activant dans les circuits d'entraînement des parcs Bernini, Saint-Laurent, Radisson et du Grand parc urbain, tout en respectant la distanciation physique recommandée et en évitant de se regrouper.

Rappel – La bibliothèque offre le service de prêt sans contact

L'accès intérieur à la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage est interdit jusqu'à nouvel ordre. C'est pourquoi la Ville a repris le service de prêt sans contact. Pour en savoir plus sur cette mesure : brossard.ca/pretssanscontact. La chute à livres est aussi ouverte pour effectuer le retour des documents. Les ressources numériques demeurent disponibles en tout temps à brossard.ca/biblio/numerique.

Pour suivre l'évolution de la pandémie et connaître les mesures prises par la Ville de Brossard, consultez brossard.ca/covid19.